

### Partie 1: Information générale

#### 1.1 Entreposage et manutention

Toujours entreposer les panneaux SONOcrete à plat en chantier et dans un endroit tempéré et sec. Ne jamais entreposer les panneaux SONOcrete de façon horizontale ou verticale en appui contre un mur. Le manufacturier procède à plusieurs contrôles de qualité afin de s'assurer que les produits rencontrent et excèdent les normes et standards établis. Avant l'installation des produits, toujours s'assurer que les conditions de chantier rencontrent celles prescrites dans ce document. Le manufacturier ne pourra être tenu responsable d'un mauvais entreposage ou pour une mauvaise installation des produits.

#### 1.2. Ouvrages connexes

- |                     |                          |  |                       |
|---------------------|--------------------------|--|-----------------------|
| • Contreplaqué      | • Scellant acoustique    | • Adhésif                                  | • Tuiles de céramique |
| • Isolant thermique | • Revêtement de plancher | • Ruban adhésif                            | • Joints d'expansion  |
| • Mortier de ciment | • Vinyle                 | • Bois d'ingénierie / flottant / stratifié | • Plinthe             |

#### 1.3. Important

Vérifier auprès du manufacturier de plancher ou de l'installateur de la compatibilité des produits. Il incombe au manufacturier de plancher de valider la compatibilité avec le SONOcrete avant l'installation.

#### 1.4. Garantie

MSL garantit expressément les produits qu'elle fabrique, et ce, pour une période de dix (10) ans à compter de la date de fabrication de ces derniers, contre tout défaut de fabrication les rendant impropres à l'usage auxquels ils sont destinés. MSL s'engage à rembourser ou remplacer tout produit ayant un défaut de fabrication, sous réserve des conditions et restrictions qui suivent. Cette garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre et autres produits associés aux travaux de remplacement. Retourner tout produit défectueux à l'endroit où celui-ci a été acheté pour un remplacement ou un remboursement. Les panneaux SONOcrete doivent être installés dans une pièce tempérée. Tous dommages causés par la négligence ou l'entretien inadéquat du plancher et des cloisons invalideront cette garantie. Cette garantie est valide uniquement pour l'acheteur original et n'est pas transférable.

#### 1.5 Conditions de mise en œuvre des panneaux SONOcrete

Les conditions doivent être conformes aux recommandations de MSL, du consultant acousticien, de l'architecte et des fournisseurs de matériaux. Préalablement à l'installation des panneaux acoustiques SONOcrete, toutes les ouvertures du bâtiment doivent être fermées: portes, fenêtres, portes de garage, etc. et l'endroit d'installation doit être sec. Toujours vérifier la compatibilité entre le plancher choisi et le SONOcrete avec le manufacturier du plancher.

### Partie 2: Produits

2.1 Le SONOcrete est un panneau d'appui acoustique. Constitué d'un panneau de fibres de bois à haute performance, ainsi que d'une membrane acoustique de polyester, laminée en usine. L'épaisseur est de 19/32" (15,12 mm) et les dimensions du panneau sont de 48" x 96" (1,22 m x 2,44 m).

### Partie 3: Installation en pose flottante

3.1 Installer les panneaux de fibres de bois SONOcrete sur une surface plane, sans imperfection, bien nettoyée, sèche et libre de toutes matières lâches.

3.2 Déposer les panneaux SONOcrete sur le sous plancher, la surface verte munie de cavité (trous) doit toujours être installée vers le bas et le côté membrane vers le haut.

3.3 Décaler les joints d'extrémités en quinconce d'environ 48" (1,22 m) l'un par rapport à l'autre. Les joints entre les panneaux doivent être les plus serrés possibles. Appliquer un ruban adhésif (ex : type Tuck Tape) le long des joints du SONOcrete lorsque le revêtement est un plancher en latte de vinyle en pose flottante de type clic.

3.4 Laisser un espace libre de 3/8" (10 mm) au périmètre de la surface du plancher et autour de chaque ouverture pratiquée dans le panneau SONOcrete. Faire de même pour les matériaux installés sur le panneau SONOcrete. Remplir la cavité au périmètre de la pièce et des obstacles avec un boudin d'étanchéité de 1/2" (12,70 mm) et appliquer un scellant acoustique par-dessus le boudin jusqu'à l'égalité du plancher fini.

3.5 Installer la finition du plancher de type «Bois d'ingénierie ou Bois flottant ou stratifié ou vinyle» en le déposant directement sur le SONOcrete ou selon les recommandations du manufacturier de plancher. Installer selon les règles de l'art.

\* S'il y a une courbure dans le panneau, le fixer à l'aide de visse aux endroits pertinents. Enfoncer les visse de 1/8" (3,175 mm) au minimum dans le panneau. Mettre le moins de visse possibles.

**Partie 4: Installation de bois d'ingénierie flottant avec rainure et languette collées.**

4.1 Installer les panneaux de fibres de bois SONOcrete sur une surface plane, sans imperfection, bien nettoyée, sèche et libre de toutes matières lâches.

\*S'il y a une courbure dans le panneau, le fixer à l'aide de visse aux endroits pertinents. Enfoncer les visse de 1/8" (3,175 mm) au minimum dans le panneau. Mettre le moins de visse possibles.

4.2 Décaler les joints d'extrémités en quinconce d'environ 48" (1,22 m) l'un par rapport à l'autre. Les joints entre les panneaux doivent être les plus serrés possibles. Appliquer un ruban adhésif (ex : type Tuck Tape) le long des joints du SONOcrete.

4.3 Laisser un espace libre de 3/8" (10 mm) au périmètre de la surface du plancher et autour de chaque ouverture pratiquée dans le panneau SONOcrete. Faire de même pour les matériaux installés sur le panneau SONOcrete. Remplir la cavité au périmètre de la pièce et des obstacles avec un boudin d'étanchéité de 1/2" (12,70 mm) et appliquer un scellant acoustique par-dessus le boudin jusqu'à l'égalité du plancher fini.

4.4 Installer la finition de plancher de type bois d'ingénierie (selon les règles de l'art et les recommandations du manufacturier de plancher.)

4.5 La première planche devrait être à 3/8" (10 mm) du mur. Couper sur la longueur les planches de la dernière rangée afin d'avoir un espace de 3/8" (10 mm) du mur opposé. On recommande l'usage de cales temporaires afin de maintenir le plancher à 3/8" (10 mm) des murs car le plancher risque de bouger durant l'installation étant donné que c'est un plancher flottant. Placer les cales tous les 2'-3' (60-90 cm) le long du mur de départ et au bout de chaque début et fin de rangée pour éviter que les planches bougent une fois misent en place. Assurez-vous qu'il y ait un espace de 3/8" (10 mm) tout autour du périmètre du plancher. Mesurer et couper les dernières planches afin d'avoir un espace de 3/8" (10 mm) le long du dernier mur.

**4.6 Tuiles de céramiques**

Installer un rang de contreplaqué ayant une épaisseur de 1/2" (12,7 mm) sur le SONOcrete. Utiliser des adhésifs tels qu'indiqués précédemment. Installer un second rang de contreplaqué ayant une épaisseur de 1/2" (12,7 mm), vissé et collé dans le tout en utilisant des vis à plancher à tous les 6" carré pour venir s'ancrer à la structure du plancher. Installer ensuite la céramique selon les recommandations du manufacturier de plancher.

*NB: S'assurer que les exigences spécifiées par le Code national du bâtiment sont respectées. Toute vibration structurale possible doit être corrigée préalablement à l'installation de panneau SONOcrete. Vérifier l'application avec votre représentant de MSL, un ingénieur, un architecte, ou un acousticien. Prendre soin de faire vérifier par un architecte ou un ingénieur que la structure du bâtiment peut prendre les charges additionnelles, que les joints d'expansion sont localisés et montrés au plan et que la déflexion est inférieure à 1/360 de la portée.*

*Tous les finis de plancher doivent être installés perpendiculaire aux jointements des panneaux acoustiques SONOcrete.*

*Aucune cloison, sans distinction, ne doit être installée en appui sur le panneau acoustique SONOcrete.*